

Éloge funèbre

Dr. phil. Franz N. Brander (18.08.1948 – 29.06.2015)

Fin juin, Franz Brander a été arraché à ses multiples activités. Parti nager dans le lac de Zürich, comme il aimait à le faire pendant sa pause de midi, il n'est jamais revenu. Ce soir-là, il devait fêter son départ après 28 années de médiation pacifique passées à œuvrer comme juge de paix dans sa commune.

Franz laisse un vide immense en de nombreux endroits. Il a mis en œuvre de nombreux plans et de nombreuses actions dans diverses associations professionnelles, mais a également été président de l'Alliance des paroisses baptistes de Suisse.

Au nom de la Charte Suisse pour la Psychothérapie (CHARTA), de l'Association Suisse des Psychothérapeutes et de «l'Institut für Lerntherapie», certainement aussi de l'Institut DaS (Daseinsanalytisches Seminar), nous t'adressons - Franz - nos chaleureux remerciements pour l'énorme travail que tu as accompli au sein des associations professionnelles et des institutions de formation.

Mais j'écris en mon nom propre aussi, car nos chemins se sont croisés pour la première fois pendant nos études de psychologie et n'ont cessé de se recroiser ensuite à la faveur de nos engagements dans les associations professionnelles. Je me rappelle certaines de ces occasions:

Au cours des premières années de la toute nouvelle Association Suisse des Psychothérapeutes, j'ai appris à mieux connaître et à estimer Franz Brander en tant que trésorier au sein du comité directeur. Nous avons toujours eu pleinement confiance en lui et en la justesse avec laquelle il a mené sa charge.

Dans la Charte suisse pour la psychothérapie, en plus de ses fonctions au comité, il a représenté le «Daseinsanalytische Seminar» et la Société suisse d'anthropologie herméneutique et de Daseinsanalyse (GAD), dont il a été membre fondateur en 1983.

En tant que membre de l'Association Suisse des Psychothérapeutes (SPV, devenue aujourd'hui l'ASP), Franz a participé à l'élaboration de la «Déclaration de Strasbourg», qui porte sa signature. Elle devait impulser le lancement d'une politique européenne de coordination de la pro-

fession. Cet accord définissait les grandes lignes de la formation des psychothérapeutes que de nombreuses orientations et de nombreux représentants des pays se sont engagés à respecter. Elle constitue le socle international à partir duquel la législation a évolué concernant la formation en psychothérapie en Europe.

La rectitude, la simplicité et la fiabilité à 100 % de Franz Brander ont fait leurs preuves trois ans plus tard notamment lorsqu'il accepta ce gigantesque travail de fourmi, en pleine crise de la SPV, de dissoudre le secrétariat de l'association et de le remettre en de nouvelles mains. Celui qui fut le président fondateur fut démis de ses fonctions par un vote de défiance, provoquant naturellement de fortes tensions émotionnelles. Grâce à sa psychologie et à son approche administrative précise, Franz Brander a évité bien des déboires à l'association.

Lors de la signature de la Charte suisse pour la psychothérapie en 1991, il a été à nouveau d'un soutien important en tant qu'analyste existentiel. Son énergie a grandement contribué à nous faire avancer sur la voie de la reconnaissance de cursus de formation autres qu'universitaires. Nous partagions cette ambition essentielle de maintenir un accès ouvert à la psychothérapie en ne la réservant pas seulement aux médecins et psychologues.

Pour pouvoir asseoir cette revendication au plan politique, Joseph Jung, alors président de la SPV, a lancé l'idée de monter un cursus en propédeutique. Les personnes intéressées par la psychothérapie, issues d'autres cursus, doivent pouvoir accéder aux bases psychologiques et philosophiques de la psychothérapie. Franz Brander mettait cette idée en application et était ce réseuteur infatigable qui proposait des enseignants de qualité dans les différents cours. Il a joué un rôle moteur ensuite dans la signature des accords avec l'Université du Danube à Krems.

Je cite Peter Schulthess, l'actuel président de la Charte: «Pendant 20 ans, Franz Brander a dirigé et coordonné les études complémentaires de psychothérapie et de sciences, ces 10 dernières années en coopération avec l'Université du Danube de Krems dans le cadre d'un cursus universitaire de psychologie psychothérapeutique.



Franz a repris directement des fonctions au sein de la SPV de 2009 à 2013 après sa nomination par le comité directeur au poste de responsable de l'affiliation des nouveaux membres.»

Il a assuré diverses prestations, quasi simultanément, pour des membres de la SPV, en particulier pour informer sur les normes en vigueur dans la profession et les offres d'assurance – que ce soit en tant que rédacteur de fiches techniques ou en tant que conseiller personnel.

Je suis lié à Franz Brander par l'intermédiaire d'une autre institution. Nous aurions dû faire passer ensemble des examens oraux à «l'Institut für Lerntherapie» à la mi-août. En tant qu'enseignant, il apportait de la richesse au contenu, en tant que directeur de cours, de la fluidité dans l'organisation de cet établissement dont il était même un pilier. Il intervenait régulièrement au plan administratif et dans l'organisation lorsque l'institut menaçait de prendre une mauvaise direction.

Il est impossible d'estimer à sa juste valeur tout ce qu'il a apporté à l'ensemble des institutions au service desquelles il a investi son énergie. Un simple regard à ma propre expérience me fait insister sur son immense contribution au bénéfice de tous les psychothérapeutes pour la Charte des institutions de formation et pour l'«Institut für Lerntherapie».

Au nom de ces institutions, de tous les psychothérapeutes et en mon nom personnel, c'est avec une grande tristesse que je prends congé de toi, cher Franz. Nous tous, te remercions immensément et te regretterons à bien des égards.

Dr. phil. Rudolf Buchmann



Franz Brander (à gauche) lors d'une séance du conseil scientifique sur la formation universitaire en psychologie psychothérapeutique à l'université du Danube à Krems.